
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 10 décembre 2018

Résolution: CA18 22 0354

Déclaration pour la reconnaissance de l'urgence climatique - Sud-Ouest

Attendu que le 10 septembre dernier, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a affirmé que « si nous ne changeons pas d'orientation d'ici 2020, nous risquons [...] des conséquences désastreuses pour les humains et les systèmes naturels qui nous soutiennent »;

Attendu que le 7 octobre dernier, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a déposé un rapport qui constate l'urgence d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire;

Attendu l'existence à Montréal d'une analyse quartier par quartier des vulnérabilités sociales et territoriales face aux aléas climatiques (sécheresses, inondations, tempêtes_) suivie de l'adoption en novembre 2015 d'un Plan d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle de l'agglomération de Montréal;

Attendu le lancement, en juillet 2018, de la Stratégie montréalaise pour une ville résiliente;

Attendu que le 5 novembre dernier, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui regroupe 82 municipalités de la région montréalaise, a adopté à l'unanimité la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique visant à accélérer l'implantation de mesures de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, et à inciter les autres paliers de gouvernement à en faire de même;

Attendu que le 19 novembre dernier, la Ville de Montréal a adopté à l'unanimité la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique visant à accélérer l'implantation de mesures de réduction de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques, et à inciter les autres paliers de gouvernement à en faire de même;

Attendu que, tel que le souligne le Pacte pour la transition écologique, une initiative citoyenne québécoise signée à ce jour par plus de 252 500 personnes, tous les acteurs gouvernementaux, corporatifs et de la société civile peuvent s'engager dès aujourd'hui dans des efforts individuels et collectifs pour une transition énergétique et écologique.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt, Craig Sauvé et Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que l'arrondissement du Sud-Ouest reconnaisse lui aussi l'urgence d'agir collectivement face aux changements climatiques et accélère l'implantation de mesures concrètes visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à préparer son territoire face aux conséquences des aléas climatiques;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest contribue, avec la Ville de Montréal, aux engagements annoncés dans le cadre du Global Climate Action Summit le 12 septembre dernier, visant à contribuer à atteindre la neutralité en matière de gaz à effet de serre d'ici 2050, à se rapprocher de l'objectif « zéro déchet » et à rendre l'ensemble du parc immobilier de la Ville carboneutre d'ici 2050;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest accélère fortement ses efforts en matière de mobilité durable, de verdissement et d'augmentation d'espaces perméables et de détournement des déchets organiques des sites d'enfouissement;

Que l'arrondissement du Sud-Ouest invite chacun, s'il ne l'a pas déjà fait, à signer le Pacte pour la transition écologique et à poursuivre ses efforts individuels pour réduire son empreinte environnementale personnelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ